La Gazette en Yvelines

N°82
Mercredi 10 mai 2017
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Tandis qu'Orange semble avoir trouvé son rythme de croisière dans le déploiement de la fibre optique, le Département lance ses chantiers en zone rurale.

Très haut débit La fibre optique d'abord déployée par le privé



Dossier - P. 2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Les électeurs votent « contre le FN »

Sports p.12

SPORT INSOLITE



Acrobaties en jet-ski sur la Seine



Actualités p.6

MANTES-LA-JOLIE

Cours des dames : tout est déjà vendu



Actualités p.7

YVELINES

Le tribunal cherche 15 conciliateurs de justice



Actualités p.9

VALLEE DE SEINE

GPSEO emménage chez Renault

P. 7 LES MUREAUX Google offre une formation au lycée

P. 7 BOUAFLE Ils demandent à revoir le plan de circulation

P. 8 CARRIERES-SOUS-POISSY Evacuation à venir des camps de la plaine ?

P. 8 MANTES-LA-JOLIE Législatives : Michel Vialay candidat

P. 9 MAULETTE Défis sur internet : des parents désemparés

P. 10 TRIEL-SUR-SEINE Le pirate de l'A13 arrêté en sortant du dentiste

P. 14 VALLEE DE SEINE Retour au Moyen-âge à Conflans et Poissy

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE Très haut débit : la fibre optique d'abord déployée par le privé

Orange et SFR semblent avoir trouvé leur rythme de croisière dans le déploiement de la fibre optique pour les 104 communes et 590 000 foyers sous leur responsabilité. Le Département, responsabble de 109 000 foyers, lance cette année ses chantiers de « montée en débit » de l'ADSL dans 54 communes, et de déploiement de la fibre dans les 104 restantes.

En vallée de Seine comme dans le reste du pays, les zones de déploiement du très haut débit par fibre optique ont été séparées en deux catégories. Les espaces densément peuplés, soit 590 000 foyers dans les Yvelines, ont été attribués aux opérateurs privés, charge à eux d'investir dans ces endroits dits «*AMII*». Les zones plus rurales, soit 109 000 foyers yvelinois, sont, elles, sous la responsabilité du Conseil départemental.

Chez les opérateurs privés, le déploiement est aujourd'hui bien entamé, comme s'en sont félicités les responsables d'Orange, venus au soir du jeudi 27 avril à Vernouillet pour présenter le déploiement aux habitants. « *On a déjà 275 000 prises adressables, et quasiment 210 000 raccordables : ça commence à être conséquent* », s'est satisfait Régis Philippon, directeur des relations avec les collectivités locales des Yvelines.

Le contrat signé entre opérateurs privés et Etat oblige les premiers à terminer le branchement de tous les foyers qui leur ont été confiés d'ici fin 2020. A Vernouillet, Orange ne lésine pas pour convaincre de l'obsolescence technique du réseau cuivre utilisé par l'ADSL. « *On va tourner la page et passer à quelque chose de beaucoup plus important* », promeut ainsi Jean-Bernard Dognon, directeur de projet fibre.

« *La fibre optique, c'est un fil de verre, de la silice, de 9 microns de diamètre, dessus, on passe des quantités d'informations énormes à des vitesses très importantes* », ajoute-t-il. En guise d'exemple, il montre un faisceau de câbles de cuivre de gros diamètre... puis un mince support rassemblant des centaines de fils de verre : « *Avec ce câble-là, vous reliez 46 900 clients.* » A Vernouillet, 1 751 foyers, soit 46 % des logements, seront raccordés cette année, la fin du déploiement étant prévue « *pour 2018* ».

Du côté de SFR, le déploiement est également bien engagé dans les deux communes dont l'opérateur a la charge. Tandis qu'il a terminé à Achères, près de 5 000 foyers sur un total de 14 000 sont aujourd'hui commercialisables à Conflans-Sainte-Honorine. « *On a une date fixée à 2019, mais je pense très honnêtement que d'ici fin 2018, le déploiement sera achevé sur l'ensemble de la ville* », estime Jean-Claude Brier, directeur des relations régionales Île-de-France.

Les 109 000 foyers à la charge du Conseil départemental, eux se divisent en deux catégories. Les habitants de 54 des 158 communes bénéficieront dans les mois à venir de chantiers d'amélioration de leurs débits par ADSL. Les travaux débuteront d'ailleurs dès cet été dans 22 d'entre elles, entre autres aux Alluets-le-Roi, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, ou Le Tartre-Gaudran. Pour la fibre, ces communs connaissant une « *montée en débit* » devront par contre attendre la prochaine décennie.

« *Aujourd'hui, les opérations se passent donc parfaitement dans le timing qui a été communiqué aux communes concernées fin 2016* », se réjouit Karl Olive (LR). Le maire de Poissy est vice-président chargé du numérique tant à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) qu'au Conseil départemental des Yvelines. « *Les opérations de déploiement pour les 104 autres communes qui sont éligibles au réseau FTTH (la fibre optique, Ndlr) seront lancées d'ici fin 2017* », assure-t-il également.

Dans les 104 communes dévolues aux opérateurs privés, les maires dont les administrés attendent encore le début du déploiement se plaignent parfois du peu de considération des opérateurs. A Vernouillet, les responsables d'Orange n'ont pas fait mystère de l'insistance du maire Pascal Collado (DVD), depuis son élection en 2014 : « *Il a vraiment insisté auprès de nous, depuis quelques années maintenant, pour que l'on vienne, c'est pour ça qu'on l'a mis dans les priorités de cette année* », indique ainsi Régis Philippon.

Car, fait souvent méconnu du grand public et rappelé à Vernouillet, Orange planifie ses déploiements de fibre optique dans les communes d'une année sur l'autre, en fonction de ses finances. « *L'année dernière, à cette époque-là, on ne savait pas qu'on allait déployer sur Vernouillet cette année* », assure ainsi Jean-Bernard Dognon. « *Les attributions financières définitives se font au mois de décembre* », précise Régis Philippon.

« *Je sens une certaine impatience* », conclut ce soir-là Jean-Bernard Dognon face à des habitants manifestant clairement leur ras-le-bol devant la lenteur du débit des connexions ADSL actuelles. A Vernouillet, ce dernier est pourtant plutôt supérieur à celui de certains villages du Mantois devant être «*fibrés*» par Orange et dont les élus se désespèrent de devoir attendre encore, comme à Breuil-Bois-Robert.



LA GAZETTE EN YVELINES

Jean-Bernard Dognon, directeur de projet fibre chez Orange, montre un mince support rassemblant des centaines de fils de verre : « Avec ce câble-là, vous reliez 46 900 clients. »

Cette impatience des internautes yvelinois ne semble plus être un caprice en 2017. « *Il faut penser que ça va apporter une plus-value immobilière*, analyse d'ailleurs le responsable d'Orange. *Les gens, une maison qu'ils construisent ou achètent, entre une ville fibrée ou pas, le choix est vite fait : c'est une vraie valeur ajoutée.* »

Orange et SFR incitent les copropriétés à se bouger

Lorsque des habitations individuelles sont concernées, le déploiement de la fibre optique ne nécessite que l'accord de son ou ses propriétaires, moyennant le paiement de frais d'accès de 149 euros. Dans le cas de logements collectifs, c'est toute la copropriété qui doit donner son accord préalable : SFR comme Orange incitent donc les copropriétaires à se mobiliser pour s'assurer d'un déploiement le plus rapide possible.

« *C'est à nous d'aller chercher les conventions d'opérateur d'immeuble, mais c'est très compliqué sur les petites copropriétés qui ne se réunissent qu'une fois par an* », estime ainsi Jean-Claude Brier, directeur des relations régionales Île-de-France chez SFR. Ce dernier a terminé le déploiement de la fibre optique à Achères, et espère avoir terminé à Conflans-Sainte-Honorine d'ici « *mi-2018* »... sous réserve de pouvoir brancher rapidement les copropriétés, justement.

« *Ce qui est important est que les Assemblées générales (AG) donnent le pouvoir de signer la convention d'opérateur d'immeuble au conseil syndical, possible depuis la loi Macron*, rappelle-t-il dans un sourire. *Avant, ce type de convention ne pouvait être validé qu'en AG régulière ou extraordinaire, ça fluidifie et simplifie le sujet car ça évite d'attendre un an. Après, il faut que les gens prennent la disposition.* »

Chez Orange, la préconisation est identique, comme préconisé il y a quinze jours à Vernouillet lors d'une réunion d'information. « *On ne fera aucun travaux en partie privative sans une convention de raccordement type* », assure ainsi Jean-Bernard Dognon, directeur de projet fibre optique chez Orange. « *L'alternative est de faire signer tous les copropriétaires et de transmettre au syndic, qui peut alors signer la convention sans AG* », complète Solenn Funck, chef de projet du déploiement à Vernouillet.

Ce soir-là, certains s'inquiètent du coût du raccordement si des travaux doivent être menés, par exemple au sein des copropriétés pavillonnaires. « *On va passer par les fourreaux qui existent. Il peut y avoir des problèmes : souvent, c'est terre et boue, on arrive à dégager facilement*, détaille Jean-Bernard Dognon. *Parfois, ça peut être des réparations plus importantes, et le coût est à la charge de la copropriété.* »

Le réseau départemental confié au privé ?

Le syndicat mixte ouvert Yvelines numérique a été créé en 2016 pour le lancement du second plan de déploiement du très haut débit par le Conseil départemental hors des zones réservées à Orange et SFR, soit environ 109 000 prises, suite à l'abandon du programme initial d'une couverture à 100 % en fibre optique pour 2020. Yvelines numérique pourrait confier tout ou partie de son réseau de fibre optique à un opérateur privé : plusieurs seraient actuellement sur les rangs, et leurs offres en cours d'étude.

A l'heure actuelle, le syndicat, qui associe Département et intercommunalités yvelinoises, est chargé de la montée en débit de l'ADSL ou du déploiement de la fibre optique pour 158 communes. Il a également pour but le déploiement du très haut débit auprès des services publics locaux, et des entreprises implantées dans 63 zones d'activités (autrefois confié à Eiffage, le réseau d'entreprises lui avait été repris en 2016 contre une indemnité, Ndlr).

En décembre dernier, Yvelines numérique publiait,comme la réglementation l'y oblige, une « *consultation formelle des opérateurs* » sur le site internet de l'organisme de régulation des télécoms. « *Le syndicat a été approché tantôt par écrit, tantôt de façon informelle par plusieurs opérateurs* », peut-on lire dans un appel d'offres destiné au recrutement d'un cabinet d'analyse financière afin d'évaluer les propositions de ces opérateurs privés et d'une éventuelle cession de son réseau.

« *Il ne s'agit à ce stade que d'une éventualité dont la réalisation est soumise, pour autant que cela intéresse un opérateur, à la nature comme à la portée des engagements susceptibles d'être pris par lui,* nuance le syndicat mixte ouvert dans son appel d'offres. *La décision d'abandonner ou de poursuivre ce projet sera prise par le comité syndical en fonction des résultats de cette consultation.* » Les opérateurs intéressés présentaient leurs projets le 27 avril devant le comité syndical, dont la décision finale est prévue pour le 15 juin 2017.

Montée en débit, satellite, fibre optique : quelles différences ?

Une connexion est considérée comme étant à très haut débit à partir d'un débit descendant, du réseau vers l'usager, de 30 Mbits/s. Le satellite, s'il est cher et moins rapide que le débit maximal de 25 Mbits/s d'une connexion ADSL, permet cependant un accès dans des zones très isolées. La montée en débit consiste à créer des sous-répartiteurs (NRA) situés à moins d'un kilomètre des abonnés. Ces derniers bénéficient alors, en utilisant la technologie VDSL2 (une évolution de l'ADSL, Ndlr), d'un débit descendant compris entre 25 et 100 Mbits/s, et d'un débit montant allant de 5 à 30 Mbits/s, la vitesse de la connexion augmentant avec la proximité du sous-répartiteur.

La fibre optique introduit de son côté une rupture beaucoup plus importante, en particulier lorsqu'elle est amenée directement jusqu'à l'abonné (solution FTTH, Ndlr). C'est le cas dans les communes yvelinoises où le Conseil départemental et les opérateurs privés déploient cette technologie. Elle offre alors actuellement, selon l'abonnement et l'opérateur choisis, des débits descendants de 100 Mbits/s à 1 Gbits/s, et des débits montants de 50 à 200 Mbits/s.

Retrouvez dès mercredi sur notre site internet la carte interactive mise à jour des prévisions en matière de déploiement du très haut débit dans les communes de notre zone de couverture et de diffusion.

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

VALLEE DE SEINE Les électeurs votent « contre le FN »

Le second tour de l'élection présidentielle a vu Emmanuel Macron l'emporter. En vallée de Seine, il a été le choix de nombreux électeurs ne souhaitant pas voir Marine Le Pen devenir présidente.

Dans les Yvelines, le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, réalise un score élevé avec 77,15 % en sa faveur. Le jour de l'élection, *La Gazette* s'est rendue dans les quatre communes de vallée de Seine où les quatre premiers candidats avaient fait leur plus haut score lors du premier tour, pour voir comment les électeurs abordaient ce second tour. Outre les convaincus, ils sont nombreux à s'être déplacés aux urnes pour faire « *barrage* » au Front national.

En fin de matinée de ce dimanche 7 mai aux Mureaux, le ciel est gris au dessus du pôle Molière et les électeurs se succèdent au compte gouttes dans le bureau numéro 13. Lors du premier tour, le candidat de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, y avait réalisé son meilleur score de la vallée de Seine avec 36,57 % des suffrages exprimés. Plusieurs de ses électeurs Muriautins expliquent sans détour venir voter « *pour que Marine Le Pen ne passe pas* ».

« *Je suis venue voter pour contrer Marine Le Pen parce qu'elle a des idées catastrophiques pour la France, pas que le côté raciste mais son programme est impossible à appliquer,* estime Chiraze, électrice de Jean-Luc Mélenchon au premier tour, mentionnant notamment le retour au franc. *Mais Macron n'est pas vraiment mon candidat car il y a des choses avec lesquelles je ne suis pas d'accord, notamment la loi travail.* »

« Je suis venue voter pour contrer Marine Le Pen »

Au premier tour, Laila avait quant à elle apporté sa voix à l'un des petits candidats et confie qu'elle n'avait « *pas trop envie* » de venir voter pour l'un des deux finalistes de cette élection. « *Je vote plus pour faire barrage,* explique Laila, qui s'est rendue au pôle Molière avec ses deux filles. *j'ai peur que la situation empire en France avec Marine Le Pen.* »

A Villennes-sur-Seine, la grande majorité des électeurs de François Fillon affirme également avoir fait le choix Emmanuel Macron plutôt que celui Marine Le Pen. Alors que le candidat des Républicains, au premier tour, avait fait son plus haut score de la vallée de Seine dans cette commune avec 43,24 %, les voix du second tour se sont en grande partie dirigées vers En marche, qui fait 84,07 %.

Arthur, jeune Villennois « *plutôt de droite* », convient qu'il a été « *dur de choisir entre blanc et Macron* » mais dévoile avoir finalement voulu « *faire barrage* » au FN. Comme de nombreux électeurs rencontrés le 7 mai dans les différentes communes, Arthur explique que le « *débat d'entre deux tours a été décisif* » dans son choix, mentionnant un « *manque de respect* » de la candidate frontiste.

Evelyne, la soixantaine, assure ne jamais dévoiler ses intentions de vote. « *Mais je le dis aujourd'hui, j'ai voté Macron,* tranche cette Villennoise. *Des deux candidats, il n'y en a pas un pour relever l'autre. Mais le pire, je pense que c'est madame.* » D'autres Villennois rapportent cependant avoir fait le choix de ne pas choisir entre les deux candidats.

Mickael, étudiant en alternance, par exemple, s'est déplacé aux urnes mais y a déposé un bulletin blanc après avoir voté François Fillon au premier tour. « *J'ai pensé à faire barrage, mais c'est anti-démocratique de faire un vote contre,* juge Mickael, déçu de voir « *des programmes aussi pauvres* » au niveau économique. *Je suis entièrement contre ce qu'elle veut, mais aussi totalement contre ce que veut Emmanuel Macron* ».

Dans la vallée de Seine, Vernouillet est l'une des villes où Emmanuel Macron a fait son meilleur score au premier tour avec 32,02 % des voix. Un résultat qui s'est largement confirmé au second tour où l'ancien ministre de l'économie obtient 81,07 % des suffrages exprimés. Et à Vernouillet aussi, nombreux sont les habitants à mentionner un vote d'opposition à Marine Le Pen. « *Je vote totalement contre le FN* », martèle Bruno, la cinquantaine, revenu de congé avec sa femme pour ce second tour, alors qu'il s'était abstenu au tour précédent « *car aucun candidat ne [lui] plaisait* ».

« Gauche, droite, ça ne veut plus rien dire »

En ce dimanche électoral, bien que la candidate frontiste ait fait 22,85 % dans les Yvelines, les électeurs ayant glissé un bulletin Marine Le Pen dans l'urne sont rares à l'exprimer ouvertement. Même à Flacourt, petit village du Mantois comptant moins de 150 habitants, où le Front national a réalisé son meilleur score de la vallée de Seine au premier tour et obtient 56,52 % au second.

« *Il est temps que les choses changent* », juge Virginie, trentenaire et électrice Front national aux deux tours. « *Je ne suis pas FN, mais encore moins Macron, donc il a fallu faire un choix et mes convictions allaient plus vers elle* », précise la jeune femme sans plus de détails. Si les Flacourtois sont peu étonnés du score du Front national dans « *un village qui vote à droite* », ils sont plusieurs à « *ne pas comprendre* » ou à n'être « *pas très fier* » de ce score.

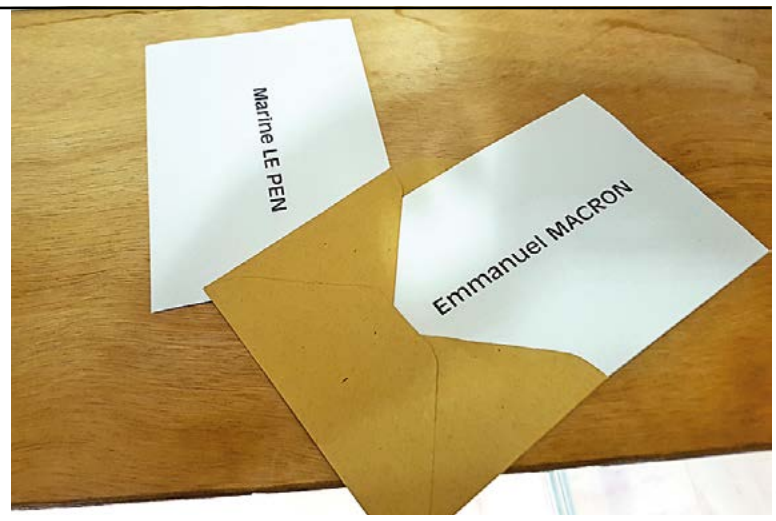
Alors qu'Emmanuel Macron avait obtenu un score de 16,53 % au premier tour à Flacourt, plusieurs habitants lui ont donné leur voix au second pour le faire passer à 43,48 %. « *Ni l'un ni l'autre n'était mon candidat de préférence, c'est un vote de second choix,* confie Thierry qui précise en référence à Marine Le Pen *:* « *malheureusement je vote pour contrer un candidat* ». Si ce dernier estime qu'il « *y a des choses positives dans ce qu'elle dit* », Thierry insiste : « *économique, ça me fait peur* ».

Si le « *vote contre* » est sur de nombreuses lèvres, une partie des Yvelinois rencontrés en ce jour d'élection avait été convaincue par la candidature d'Emmanuel Macron dès le premier tour. Rachid, un trentenaire Muriautin se définissant de « *centre gauche* » lui loue « *un bon programme même si on peut lui reprocher un CV léger niveau politique* ». Catherine, rencontrée devant le bureau de vote de Flacourt, a également fait le choix En marche aux deux tours. « *Gauche, droite, ça ne veut plus rien dire, il faut prendre les bonnes idées de chacun,* avance cette dernière. *Dès le départ, j'étais pour Emmanuel Macron [qui] incarne le renouveau.* »

A l'issue de ce dimanche 7 mai, « *marcheurs* » yvelinois, Modem et sympathisants d'Emmanuel Macron se sont rassemblés au café Marion de Versailles pour assister à la promulgation des résultats. Autour d'Aziz-François Ndiaye, le référent En marche dans les Yvelines, tous étaient silencieux devant la télévision à l'approche de 20 h. Mais quand le décompte a débuté sur France 2, les voix ont commencé à s'élever jusqu'à l'explosion de joie à l'apparition du visage d'Emmanuel Macron, nouveau président de la République.

« *Je remercie tous les marcheurs qui ont permis cette victoire […] et ceux qui nous ont rejoint en cours de route,* salue Aziz-François Ndiaye aux personnes présentes, avant de souligner que « *la bataille continue* », en référence aux élections législatives de juin. Alors qu'une partie de l'électorat d'Emmanuel Macron a voté contre Marine Le Pen au second tour, le référent En marche des Yvelines confirme que le mouvement devra rassembler pour obtenir une majorité parlementaire.

« *On ira les chercher pour qu'ils viennent participer avec nous,* affirme Aziz-François Ndiaye des électeurs restant à convaincre. *Il faut qu'on les incluse et on va le faire.* » Une nouvelle campagne commence donc déjà et les candidats yvelinois d'En marche devraient être dévoilés dans le courant de cette semaine. « *C'est une aventure qui commence* », confirme Daniel Lattanzio, numéro deux du mouvement dans le département.



LA GAZETTE EN YVELINES

De nombreux électeurs de vallée de Seine ont glissé un bulletin Emmanuel Macron dans leur enveloppe pour faire barrage à Marine Le Pen.


LA GAZETTE EN YVELINES

A l'annonce du résultat du second tour, quand France 2 a affiché la victoire d'Emmanuel Macron, cris de joie se sont élevés au QG versaillais du mouvement En marche.

Législative : Pierre Bédier ne sera pas candidat

Conséquence du premier tour de l'élection présidentielle, le très mantais président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), ne sera pas candidat à l'élection législative dans la huitième circonscription des Yvelines. A plusieurs reprises, sa possible candidature avait en effet été évoquée en fonction du score de Marine Le Pen.

« Dans le Mantois, au vu des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, la menace d'une victoire du Front National est désormais plus qu'improbable, a déclaré Pierre Bédier, dans un communiqué envoyé pendant l'entre deux tour. *En conséquence, et comme je m'y étais engagé, je ne serai pas candidat à l'élection législative des 11 et 18 juin prochains, réservant toute mon énergie à servir les Yvelinois et le Mantois comme président du conseil départemental. »*

En bref

MANTES-LA-JOLIE Dictée géante et lots à gagner

Le samedi 13 mai, à partir de 10 h 10 au square Brieussel-Bourgeois, la commune organise sa Dictée mantaise. Elle est « *destiné[e] à tous les habitants qui veulent passer un moment convivial autour de la langue de Molière* », annonce le communiqué de l'événement. Plusieurs catégories sont prévues en fonction de l'âge et de nombreux lots sont à gagner.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Finale des Ateliers top chef

Le concours culinaire chantelouvais s'achèvera ce samedi 13 mai. A partir de 14 h 30 au complexe socioculturel Paul Gauguin, quinze candidats « *seront aux fourneaux prêts à « pâtisser » et à décrocher le titre Top chef de Chanteloup-les-Vignes* », indique le communiqué de la Ville. Le juré de cette épreuve sera Abdelkarim, finaliste de l'émission Le meilleur pâtissier de M6. Renseignements au 01 39 27 11 77.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Forum de l'alternance

La municipalité organise un forum Alternance et formations en apprentissage dédié aux 14-25 ans le mercredi 17 mai. De 14 h à 18 h, à la salle des fêtes de la place Auguste Romagné, les jeunes recevront une « *informations complète et détaillée sur les formation en alternance dans des domaines porteurs* », annonce la commune.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

HOUDAN Un simulateur, taille réelle, d'accident de bus

L'agence houdanaise de Transdev organisait une journée de sensibilisation à la sécurité routière le 3 mai. L'animation phare de cette édition était un bus qui basculait accompagné de fumée. Ce dispositif, « *unique au monde* », d'après le directeur d'Agora formations, propriétaire du bus, Emmanuel Klett, sert habituellement « *à la formation des conducteurs à l'évacuation en cas d'accident* ». Si les visiteurs ont embarqué dans le bus, plusieurs chauffeur de Transdev également. « *Si ils sont confrontés à ce contexte, ils sauront plus ou moins gérer cette situation* », confirme la compagnie de transport.

En bref

TRIEL-SUR-SEINE Planter dans la ville

Après le lancement des Incroyables comestibles à Triel, l'association Triel environnement invite les habitants à venir planter, de 16 h à 17 h 30, dans un nouvel espace : en bord de Seine, derrière le parking en bas de la rue Moinot. « *Au programme : montage de jardinière et plantation de fruits, légumes et herbes aromatiques qui seront ensuite laissés en libre service* », explique l'événement.

MANTES-LA-VILLE Marcher pour aider le Secours populaire

La section mantevilloise du Secours populaire organise la 23ème édition de la Marche de Mantes le dimanche 14 mai. L'objectif est de « *collecter des fonds pour les vacances et les sorties organisées par l'association, en présence de Julien Lauprêtre, président national du Secours populaire français* », indique le communiqué de l'événement. Au départ de la Maison des associations située route du Breuil, trois parcours seront proposés de 20, 10 et 5 kilomètres.

Le premier départ sera donné à 7 h 45, le second à 8 h 30 et le dernier à 9 h 30. Les inscriptions peuvent être effectuées une heure avant le départ de chaque parcours et une participation de 5 euros est demandée. Plus de renseignements auprès du comité de Mantes-la-Ville au 01 34 77 64 36 ou sur secourspopulaire.fr/78



MANTES-LA-JOLIE Cours des dames : les 146 appartements déjà vendus

Les promoteurs et représentants politiques présents à l'inauguration se sont félicités de ce premier aboutissement d'un projet de centre-ville en genèse depuis deux décennies.

Les promoteurs avertis

A l'instar du maire de Poissy Karl Olive (LR), qui le cite d'ailleurs comme inspiration, l'ex-maire de Mantes-la-Jolie et actuel président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR), assume les exigences de qualité de la municipalité envers les promoteurs privés. Mardi, il n'a d'ailleurs pas hésité à distribuer bons et mauvais points, l'opération Cours des dames constituant *« désormais la référence »* selon lui.

« Vous aviez fait une [précédente] opération où vous aviez eu la moyenne, mais pas d'excellence. On peut envisager l'avenir, a-t-il ainsi notamment félicité le président d'Interconstruction. *Je dis aux autres promoteurs qui sont là que c'est le standard à Mantes, s'ils viennent faire la même chose, ils sont les bienvenus. [...] Je connais un grand promoteur qui, pendant dix ans, n'a pu construire à Mantes... »*

Le chantier avait été lancé en grande pompe il y a tout juste deux ans : le programme immobilier Cours des dames, situé en plein centre-ville, relie à nouveau par une rue piétonne la place du cinéma à celle du tribunal. Réunis mardi 9 mai pour son inauguration officielle, responsables politiques, promoteurs privés comme premiers habitants des 146 appartements, tous en saluent la qualité.

« C'est une véritable couture urbaine », se félicite Marc Villand, président du groupe Interconstruction, associé à Altarea cogedim pour ce programme. *« Les soubassements sont d'une qualité quasi-irréprochable, ce n'était pas gagné : on a le sentiment du pari tenu »*, indique le président d'Altarea cogedim Île-de-France, Stéphane Dalliet, des gros blocs de pierre découverts lors du chantier des fondations, blocs qu'il a fallu découper.

« Dès 1995, nous avons engagé ce processus. Ca a été très, très long », rappelle le très mantais président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR). Recréant la rue Nicolas Bernier, longée d'un ruisseau artificiel, l'ensemble immobilier comprend 223 emplacements de stationnement souterrain et 125 logements en accession à la propriété, tous vendus depuis plusieurs semaines. Vingt-et-un appartements ont également été vendus au bailleur social I3F. Enfin, sept commerces devraient ouvrir au rez-de-chaussée, sur 1 500 m² au total.



LA GAZETTE EN YVELINES

Recréant la rue Nicolas Bernier, longée d'un ruisseau artificiel, l'ensemble immobilier comprend 125 logements en accession à la propriété, tous vendus depuis plusieurs semaines.

« On est fan de cinéma, on est très bien placé », sourit Aurore, nouvelle propriétaire de 31 ans. Elle habitait près de la gare, et, ne voulant trop s'en éloigner, a emménagé il y a deux mois dans un deux pièces de 43 m² et un parking achetés 187 000 euros. Mère d'un enfant, célibataire lors de l'achat, désormais en couple, elle a donc déjà besoin de déménager. *« Si on doit racheter, on rachètera dans la même résidence »*, affirme cependant cette propriétaire, plutôt satisfaite donc.

De l'hôtel au FJT, Pierre Bédier veut rassurer

Face aux nouveaux immeubles, la maison autrefois dévolue au sous-préfet devait être transformée en hôtel trois étoiles. Elle sera finalement réaménagée et étendue afin de devenir un Foyer de jeunes travailleurs (FJT), un incubateur d'entreprises et un restaurant inter-entreprises (déménagé de son emplacement à l'actuel FJT situé rue d'Alsace, Ndlr).

« Je veux rassurer celles et ceux qui s'inquiètent, a plaidé l'ex-maire mantais et président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier (LR), face aux habitants présents à l'inauguration. *C'est un foyer de jeunes actifs, qui travaillent et cherchent un logement qu'ils n'ont pas trouvé ou qu'ils ne peuvent encore se payer. [...] Ca créera de l'animation, mais peu de nuisances. »*

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE
Crèche familiale : l'opposition dépose un recours

Suite à la fermeture de la crèche familiale a l'été 2016, le groupe d'opposition Vivre Verneuil autrement a annoncé avoir saisi le tribunal administratif.

La suppression de la crèche familiale à l'été dernier ne passe pas pour le groupe d'opposition Vivre Verneuil autrement. Un recours devant le tribunal administratif de Versailles a été déposé en février dernier par le groupe d'opposition. *« C'est un combat important pour nous, on est de gauche c'est une de nos préoccupations »*, détaille Michèle Christophoul, conseillère municipale.

La municipalité avait justifié cette décision par *« la baisse des dotations de l'Etat et des recettes de manière générale »* et *« avait décidé de contenir ses dépenses de fonctionnement et de ne pas augmenter les impôts »*. Mais l'opposition regrette *« qu'il n'y ait pas eu de délibération en conseil municipal »* et a l'impression *« d'un tour de passe-passe »*.

A l'époque, une pétition avait été lancée, recueillant environ 1 000 signatures *« mais nous sommes restés sans réponse du maire »*, déplore Michèle Christophoul. De son côté, l'édile vernolien assure *« qu'il n'y a pas besoin de polémiquer quand on parle de ce type de services »*.

Indiscrets

A Carrières-sous-Poissy, les relations entre majorité et oppositions sont toujours aussi délétères depuis les élections municipales de 2014. Derniers échanges en dates, sous la plume qu'a pris l'ancien maire Eddie Aït (PRG) pour s'insurger d'un *« comportement pour le moins déplacé, si ce n'est insultant »* auprès du premier intéressé, le maire Christophe Delrieu (DVD)... comme sur Facebook. *« Vous avez tenté à plusieurs reprises de m'intimider physiquement, n'hésitant pas à me bousculer délibérément devant témoins sans qu'aucun mot ne vienne excuser ce comportement »*, poursuit-il des cérémonies données le 30 avril, Journée nationale du souvenir et des héros de la déportation. Qui méritaient sans doute mieux que ça.

Le Modem des Yvelines réaffirme se ranger officiellement sous la bannière d'Emmanuel Macron pour les élections législatives. Dans un communiqué publié suite à un article du *Parisien* rappelant ses *« pré-investitures »*, le Modem yvelinois indique : *« L'alliance conclue entre le Modem et En marche en février 2017 a naturellement fait tomber ces pré-investitures communiquées à l'automne 2016 »*. Le parti de François Bayrou, seul à avoir conclu un accord d'appareil avec En marche, assure que *« les discussions entre le Modem et le parti du président de la République Emmanuel Macron se déroulent exclusivement au niveau national »*, précisant par ailleurs des négociations en cours que leur *« issue sera très prochainement connue »*.

Survivront-ils au changement de gouvernement ? Les 12 délégués du gouvernement, nommés il y a bientôt un an, ont en tout cas fait l'objet d'un premier bilan remis au ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. A Mantes-la-Jolie, Halim Abdellatif a concentré son action sur l'emploi des jeunes dans le quartier du Val Fourré, notamment par l'intermédiaire de la Garantie jeune, qui *« cible spécifquement les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni formation, ni études et en situation de grande précarité »*, indique le rapport. *« Lancée à Mantes-la-Jolie depuis septembre 2016, la première cohorte comprend près de 50 % de jeunes des Quartiers politique de la ville »*, se félicitent les auteurs de ces *« premiers résultats positifs »*.

Alors que la campagne des législatives commence à battre son plein maintenant que l'élection présidentielle est passée, chaque élu-candidat a sa stratégie pour respecter la loi. A Mantes-la-Jolie, la solution, le maire Michel Vialay (LR), tout juste déclaré candidat dans la huitième circonscription, ne s'est ainsi pas exprimé publiquement lors de l'inauguration, mardi, du programme immobilier Cours des dames. *« Il est frustré, avec tout le mal qu'il s'est donné,* a précisé aux invités son prédécesseur, un Pierre Bédier (LR) tout sourire. *Autrement, ça va être dans son compte de campagne. »*



YVELINES Le tribunal cherche 15 conciliateurs de justice

Ces bénévoles existent depuis 1978 pour régler les litiges du quotidien. Devenus un passage obligé lorsque le préjudice est inférieur à 4 000 euros, leur nombre doit aller croissant.

« *La force de la conciliation est que beaucoup de gens, âgés ou modestes, ont un peu peur de la justice. Dans mon bureau, à la mairie, ce n'est pas impressionnant.* » Depuis 10 ans, Daniel Esquelisse consacre deux jours chaque semaine à sa fonction bénévole de conciliateur de justice. La cour d'appel du tribunal d'instance de Versailles en compte 26 dans les Yvelines, et en cherche actuellement 15 de plus.

« Trouver un mode amiable de règlement »

En France, pas moins de 600 d'entre eux sont nécessités : un surcroît d'activité d'environ 30 % est prévu suite à l'entrée en vigueur de la loi « *de modernisation de la justice du XXIème siècle* ». Elle a, en effet, instauré le passage obligatoire des justiciables devant un conciliateur pour tout litige relevant du tribunal d'instance et au préjudice inférieur à 4 000 euros.

« *Copropriété, droit rural, baux commerciaux... et tout le reste, toutes les raisons de s'engueuler entre voisins et fournisseurs !,* résume Daniel Esquelisse. *On est un peu des curés laïcs. Des gens viennent vous trouver en pétard, votre rôle, c'est d'abord de les écouter et d'aller au fond du problème, pour les renvoyer vers la bonne porte, qui n'est pas toujours celle de la justice.* »

Chaque semaine à Chatou et à Marly-le-Roi, cet ancien cadre supérieur dans l'industrie automobile reçoit des justiciables qui viennent de leur propre initiative, ou sur demande d'un juge. L'objectif ? « *Essayer de trouver un mode amiable de règlement des litiges* », précise-t-il. Les conciliateurs sont nommés pour un an, puis pour deux ans renouvelables. Ils bénéficient de formations comme d'un tutorat, et leurs frais sont remboursés.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Copropriété, droit rural, baux commerciaux... et tout le reste, toutes les raisons de s'engueuler entre voisins et fournisseurs ! », résume Daniel Esquelisse, conciliateur à Chatou et à Marly-le-Roi.

« Le profil premier est celui d'un jeune retraité »

« *C'est une fonction qui n'est pas rémunérée, le profil premier est celui d'un jeune retraité* », note Laurence Villette-Richard, vice-présidente chargée de l'administration au tribunal d'instance de Versailles. Le ministère de la Justice recherche des personnes « *habituées à manier du droit* », par leur formation, leur parcours professionnel ou associatif, et disposant de « *capacités d'écoute* », précise-t-elle. Les intéressés peuvent s'adresser à conciliateur.ca-versailles@justice.fr.

En chiffres

En France, en 2015, les 1 919 conciliateurs de justice ont traité 122 539 affaires, dont 72 035 se sont résolues par la signature d'un accord amiable. Dans les Yvelines, en 2016, le taux de conciliations réussies s'établit de 26 %, dans les affaires de voisinages où la saisine provient du justiciable, jusqu'à 67 % dans les conflits liés à des baux d'habitation dont la saisine est faite par le juge.

BOUAFLE Ils demandent à revoir le plan de circulation

Créé en avril dernier, un collectif de riverains habitant plusieurs rues du centre-ville réclament le changement du sens de circulation. La situation devrait évoluer dans les prochaines semaines.

« *C'était une réunion à moitié positive* », explique un riverain de la rue Saint-Martin ce jeudi 4 mai. Deux jours avant, des membres du collectif de riverains pour le Retour du bon sens à Bouafle étaient reçus en mairie. Leur objectif : rétablir l'ancien sens de circulation, modifié par des arrêtés municipaux depuis le mois d'avril 2016. Lors de cette réunion, la mairie a concédé à faire quelques aménagements, mais les habitants concernés restent vigilants.

A l'entrée du village, lorsqu'on emprunte la rue Neuve, un panneau l'indique : « *Attention modification des conditions de circulation.* » Depuis plus d'un an, il est notamment impossible de descendre la rue Saint-Martin et le sens de circulation des rues Frichet et des Pressoirs a été inversé. Cette décision, la mairie l'a justifié par des travaux d'enfouissement, pour une durée de 26 semaines.

Mais ce que les riverains craignaient, c'est que la mairie profite de ces travaux « *pour que le provisoire devienne définitif* ». Ce changement, la maire l'avait déjà tenté en 2011. Mais face à l'opposition des habitants, elle y avait renoncé. Et les arguments des riverains sont les mêmes qu'à l'époque : problème de stationnement, de visibilité et de sécurité.

Le même problème en 2011

Ce qu'ils regrettent c'est « *une absence de logique* », souligne une riveraine, également habitante de la rue Saint-Martin. Et de préciser les dangers : « *Quand on arrive au stop de la rue Frichet on ne voit pas qui remonte. On est obligés de s'avancer sur le croisement.* »


LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis plus d'un an, il est notamment impossible de descendre la rue Saint-Martin.

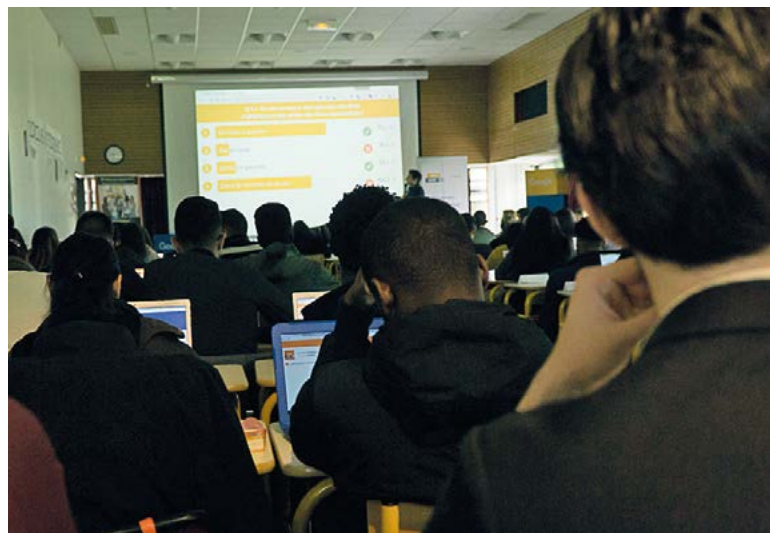
Dans le même temps, un arrêté, définitif cette fois-ci, inversait le sens de circulation des rues Laguillermie, de l'Église, Chaudronniers et Cavernaux. Là, le ton est plus radical : « *C'est une catastrophe !* », déplore la riveraine. Elle évoque notamment des Bouaflais qui se seraient fait verbaliser. Ainsi « *la vie du village et des commerçants* », en pâtit.

La situation devrait toutefois s'arranger dans les premières semaines. « *Les rues Saint-Martin, Frichet et des Pressoirs devraient retrouver leur sens de circulation initial vers le 18 mai,* détaille un riverain. *Mais pour le moment ce n'est que verbal.* »

En bref

LES MUREAUX Google offre une formation au lycée François Villon

Environ 150 personnes, étudiants mais aussi entrepreneurs, sont venus assister à cette formation centrée sur le marketing digital.


LA GAZETTE EN YVELINES

La formation, si elle est validée à l'issue des trois jours, est certifiée et pourrait ouvrir des possibilités à certains étudiants.

L'ambiance est studieuse au lycée François Villon pour le deuxième jour de la formation Digital Active dispensée par Google. Au total, 150 personnes, étudiants en BTS des lycées François Villon, Van Gogh à Aubergenville et Camille Claudel , mais aussi entrepreneurs ont assisté pendant trois jours à cette session, centrée sur le marketing digital.

« Un privilège »

Une première pour un lycée. Et une certaine fierté pour les premières années de BTS NRC, à l'origine du projet. « *Personne ne connaît Les Mureaux, pour nous c'est un privilège* », s'enthousiasme Soraya Abounouass, une étudiante. La formation, si elle est validée à l'issue des trois jours, pourrait ouvrir des possibilités : « *Certains ont parlé avec des professionnels et ont négocié un entretien.* » D'autres pourront la valoriser. « *Mon patron voulait que je travaille sur son site internet,* explique Romane Bricchi, étudiante en alternance. *La formation m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences.* »

« *C'est un mélange entre des cours magistraux et des ateliers pratiques,* détaille Sophie Godimus, professeur au lycée muriautin. *Cela permet aux étudiants de travailler sur du concret, ils ne se sentent pas spectateurs.* »

En bref

ANDRESY Aidez à nettoyer les berges de Seine

Une vaste opération de nettoyage des berges de Seine est organisée le samedi 13 mai à partir de 9 h au départ de la place du 8-mai-1945. La Ville invite les habitants à aider à « *nettoyer la Seine de ses détritus et autres déchets, mais également initier à nouveau les participants aux bons gestes de tri* ». Une croisière sur la Seine sera offerte aux participants en fin de matinée. Inscription et renseignements au 01 39 27 11 40.

VILLENNES-SUR-SEINE Lancement d'un jardin en libre-service

La commune va avoir droit à ses Incroyables comestibles. Ces jardins citoyens, ouverts à tous et gratuits, seront inaugurés le samedi 13 mai à 10 h, sur la terrasse de la Maison des associations. L'objectif est de « *cultiver, échanger et partager ensemble localement* », indique l'événement. Petits et grands sont invités à venir participer au montage des jardinières et à la plantation.

CARRIERES-SOUS-POISSY

Vers une évacuation des camps de la plaine ?

Depuis plusieurs semaines, les fumées se dégageant de la plaine incommodent les habitants. Face à cela, la Ville a pris un arrêté pour sécuriser la plaine et évacuer les campements.

Le 3 mai dernier, l'incendie courant sur la plaine entre Chanteloup-les-Vignes, Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy a officiellement été éteint. Il s'était déclenché dans la nuit du 8 au 9 avril dernier et s'était étendu sur 5 000 mètres carrés. Lors de l'intervention, les sapeurs pompiers avaient découvert l'existence d'un camp de Roms.

Suite à cela, Christophe Delrieu (DVD), le maire avait pris un arrêté concernant la mise en sécurité de la plaine. L'extinction de cet incendie n'est que la première étape des opérations de sécurisation de la plaine. Celles-ci devraient s'échelonner jusqu'au 1er septembre prochain.

Jusqu'au 1er septembre

« *C'est une plaine où il est interdit de circuler ou de s'y implanter* », rappelle l'édile carriérois. L'existence d'un camp de Roms a proximité du sinistre posait ainsi problème en matière de sécurité ou d'évacuation.

D'autant plus que l'opération d'extinction a été longue : « *Les secours sont intervenus trois fois avant de l'éteindre définitivement. Il s'agissait d'un feu couvant, reprenant régulièrement.* »

Mais l'arrêté municipal ne s'arrête pas qu'à cet incendie, il vise également « *d'autres feux gênants et irritants* », détaille l'élu. Le campement aurait en effet une activité consistant « *à brûler des câbles de plastiques pour en récupérer des métaux* ». Des manœuvres dégageant des fumées épaisses et noires ainsi qu'une odeur désagréable dont se plaignent les habitants depuis plusieurs semaines.

Depuis la semaine dernière, la seconde phase de sécurisation semble s'être amorcée. « *Jusqu'à la mi-mai nous allons être dans une phase d'information. La police municipale va avertir les Roms de ne plus venir et circuler. Ensuite nous passerons à la verbalisation* » poursuit Christophe Delrieu.

Dans le même temps, le démantèlement du camp de Roms de Triel-sur-Seine devrait se faire « *cet été* », selon une source policière, sous l'autorité du préfet des Yvelines.

Des « *obstacles physiques* », comme des tranchées ou des barrières seront aménagés pour « *arrêter de laisser ce site livré à lui même* » et y empêcher toute circulation. Le maire espère ainsi que ces différentes phases permettront « *de revenir à une situation ordinaire* ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'extinction de l'incendie déclaré dans la nuit du 8 au 9 avril n'est que la première étape des opérations de sécurisation de la plaine.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Législatives : Michel Vialay candidat

Le maire Les Républicains a officialisé sa candidature sur la huitième circonscription ce week-end.

Pourquoi vous présentez-vous aux élections législatives ?

Dans un contexte qui est le nôtre, ce contexte franco-français, l'heure est grave pour le Mantois. On a besoin d'avoir une majorité parlementaire qui soit constructive, qui soit efficace. C'est dans ce contexte que j'ai décidé d'être candidat aux législatives. On se retrouve avec ce deuxième tour qui ne satisfait personne ou très peu. Je pense qu'il est important qu'il puisse y avoir à l'Assemblée nationale un vrai reflet de ce que sont les aspirations des Français.

« Besoin d'une majorité constructive »

Que proposez-vous pour ce territoire ?

Je veux faire partager les logiques de pragmatisme et de réalité que j'ai pu développer ici (à Mantes, Ndlr). Je veux pouvoir travailler avec une logique de gestion rigoureuse de l'argent public. On a réussi à conjuguer une sécurité au quotidien avec une ville qui est beaucoup plus apaisée que ce qu'elle était il y a 25 ans et on le voit bien avec l'attractivité qui est de nouveau au rendez-vous sur la commune de Mantes et plus globalement sur le Mantois. Ce sont des grandes lignes que je souhaite appuyer pour pouvoir en faire profiter le plus grand nombre.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Je veux faire partager les logiques de pragmatisme et de réalité que j'ai pu développer ici (à Mantes, Ndlr). »

Concernant la mairie, que se passera-t-il si vous êtes élu ?

En tout état de cause, cela appartiendra au groupe majoritaire du conseil municipal de le décider. C'est toujours comme ça que les choses se font, en tout cas à Mantes.

En bref

MANTES-LA-JOLIE

Tonte de printemps pour les moutons

A l'approche de l'été, les 18 moutons de la ferme pédagogique se sont vus retirer leur laine par un tondeur professionnel venu spécialement pour l'occasion.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le tondeur professionnel tond les moutons sans leur attacher les pattes, ce qui permet un gain de temps et moins de stress pour les bêtes.

Les 18 brebis et béliers de la ferme pédagogique mantaise, située en plein cœur de l'île Aumône, sont parés pour l'arrivée des beaux jours. La tonte annuelle de leur laine a été effectuée le jeudi 27 avril. « *On tond entre avril et juin pour éviter qu'ils traversent les grandes chaleurs avec leur laine et l'autre intérêt est de voir si elles ont une infection (non visible sous l'épaisse laine, Ndlr)* », explique Pascal Quijoux, directeur de la ferme pédagogique.

Tour à tour, les moutons sont passés entre les mains de Thomas Baffault, un tondeur professionnel qui exerce à travers la France entière. En moins de cinq minutes, chaque bête se voit retirer sa laine à une vitesse surprenante. Notamment grâce à la technique néo-zélandaise qu'utilise Thomas Baffault.

« 2 à 3 kilos de laine par mouton »

« *Le principe, c'est de tondre l'animal sans lui attacher les pattes,* décrit ce dernier, en pleine tonte d'un bélier de 150 kilos, maintenu entre les jambes du professionnel. *Ça fait gagner du temps, ce qui est important pour l'animal car ça le stresse moins.* » Au fur et à mesure que les animaux passent sous la tondeuse de Thomas Baffault, un imposant tas se constitue au rythme de « *2 à 3 kilos de laine par mouton* ».



VALLEE DE SEINE GPSEO déménage une partie de ses services chez Renault

Une partie des services de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise seront situés dans des locaux de direction actuellement vides, loués à l'usine Renault de Flins-sur-Seine.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les responsables de GPSEO ont décidé de louer à proximité de deux implantations actuelles, l'immeuble Autoneum (photo) et l'ancien siège de l'entreprise Serpev.

Ils travailleront bientôt à l'usine automobile d'Aubergenville et de Flins-sur-Seine ... mais pas sur les chaînes de production. Des bâtiments précédemment occupés par la direction de l'usine Renault, à l'entrée du site industriel, devraient bientôt accueillir une partie des agents de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. L'emplacement de son siège principal n'est cependant pas encore déterminé, faisant encore l'objet de discussions (voir encadré).

En pleine réflexion sur ses locaux, ceux des précédentes intercommunalités dont elle est le produit de la fusion depuis un an et demi maintenant, les responsables de GPSEO ont décidé de louer à proximité de deux implantations actuelles, l'immeuble Autoneum et l'ancien siège de l'entreprise Serpev. Au conseil communautaire du 23 mars, les élus ont d'ailleurs voté, au sein du budget primitif pour 2017, la réalisation de travaux avant emménagement pour 1,06 million d'euros.

Jouxtant le hall Georges Besse aujourd'hui utilisé pour la vente de véhicules de collaborateurs, l'immeuble de bureaux de trois étages est vide depuis de nombreux mois, la direction de l'usine ayant été déménagée au coeur du site. « *Le bâtiment va faire l'objet d'un rafraîchissement, et accueillir pas mal de services* », indiquait la première vice-présidente de GPSEO et maire d'Aubergenville Sophie Primas (LR) au soir du conseil communautaire.

Mézières-sur-Seine Le maire milite pour obtenir le siège de GPSEO

« *Le siège de la communauté urbaine serait une bonne nouvelle, je vais me battre pour ça* », confie dans un sourire le maire Jean-François Fastré (DVD) des discussions en cours entre élus de la communauté urbaine. Lors du réaménagement à venir du quartier de la gare Epône-Mézières, dans le cadre de l'extension du RER E à l'Ouest de Paris, il espère que la friche Turboméca sera choisie pour accueillir le siège de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), née il y a 15 mois de la fusion de six intercommunalités de Rosny-sur-Seine à Achères.

« *C'est un site qui a été identifié [...] Quand vous regardez la carte de GPSEO, vous vous apercevez que la centralité est à Epône, Mézières, Aubergenville* », note l'édile. Quant au terrain, propriété du groupe Safran, occupé jusqu'en 2011 par l'usine Turboméca déménagée à Buchelay, il plaide : « *On a un terrain qui est la friche Turboméca, deux hectares juste à côté de la gare et d'une sortie d'autoroute : il remplit toutes les conditions pour développer des zones de bureaux. Mais on est plus au stade de l'idée qui chemine que de quelque chose qui est acté.... »*

En bref

POISSY Un nouveau service de transport pour les aînés

Pour permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de continuer à se déplacer dans la ville, la municipalité et la Croix rouge ont mis en place un nouveau service de transport de porte à porte.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Si je n'avais pas ça, je ne pourrais plus sortir du tout », apprécie la première Pisciacaise usagère de ce dispositif.

La semaine dernière, la commune a inauguré un nouveau dispositif gratuit de transport individuel accompagné pour les personnes âgées. Dans les faits, sur rendez-vous à la Maison bleue, des chauffeurs bénévoles de la Croix rouge viennent chercher chez eux les seniors dans un véhicule, offert par la Fondation d'entreprise PSA, pour les emmener à destination.

Les motifs de ces déplacements peuvent être de rendre visite à un proche, aller en consultation médicale, ou encore assister à des animations, etc. « *L'idée est de les sortir de leur isolement* », confie Sylvie Baillet, présidente de l'unité locale de la Croix rouge. Lors de l'inauguration du service le 2 mai, la première « *cliente* » qui allait être transportée le lendemain semblait déjà ravie. « *Si je n'avais pas ça, je ne pourrais plus sortir du tout* », apprécie cette Pisciacaise.

Ce dispositif vient compléter la Navette bleue, transport en commun gratuit pour les seniors dont le maire de Poissy, Karl Olive (LR), estime que les Pisciacais sont « *plus de 2 000 à l'emprunter chaque mois* ». D'après l'édile, ce nouveau service, soutenu financièrement par le Lions club local, « *permettra à nos aînés en perte d'autonomie de continuer à se déplacer dans notre ville* ».

En bref

MAULETTE Défis sur internet : des parents désemparés

Si l'intervenante leur a conseillé d'aborder ces sujets avec les enfants et adolescents, les parents aimeraient contrôler les écrans.

La semaine dernière, une quarantaine de personnes, parents et enfants, se sont réunies dans la salle des fêtes autour de Lucile Duguet, intervenante pour l'association E-enfance. Centrée sur le cyberharcèlement, cette conférence-débat a notamment permis d'aborder les différents défis existants sur internet.

L'un d'entre eux, le blue whale challenge, lancé en Russie, a particulièrement inquiété les parents.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Vous ne pourrez pas lutter contre le bouche-à-oreille, prévient Lucile Duguet. Le mieux est d'en parler avec eux. »

« *Il s'agit de plusieurs défis à réaliser,* détaille Lucile Duguet. *Le premier consiste à dessiner une baleine bleue. Le dernier à se suicider.* »

« Qui est derrière tout ça ? »

Dans l'assistance, les parents sont choqués. « *On sait qui est derrière tout ça ?* », demande une mère de famille. La réponse de l'intervenante ne les rassure pas : « *Une fois que cela est partagé sur les réseaux sociaux, il est compliqué de remonter. Et ceux qui diffusent les images sont en majorité les victimes.* »

Certains parents se demandent si contrôler les écrans ne serait pas une bonne idée. « *Vous ne pourrez pas lutter contre le bouche-à-oreille,* prévient Lucile Duguet. *Le mieux est d'en parler avec eux.* »

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

TRIEL-SUR-SEINE Le pirate de l'A13 arrêté en sortant du dentiste

Les enquêteurs le soupçonnait depuis un an d'avoir fait partie de ce gang de faux policiers qui a sévi sur l'autoroute en mai et juin 2015.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le gang aurait ainsi détroussé plus d'une dizaine d'automobilistes.

Samedi dernier, les enquêteurs de la sûreté départementale des Yvelines ont arrêté un jeune homme de 24 ans alors qu'il sortait d'un rendez-vous chez le dentiste, rue du Lieutenant Lecomte. Le jeune homme est soupçonné d'avoir fait partie du gang de faux policiers qui a sévi sur l'autoroute A13 en mai et juin 2015.

Fausse identité

« *Cela faisait un an qu'on pensait qu'il était impliqué* », détaille une source proche de l'affaire. En cavale depuis mai 2016, il a été confronté à ses victimes qui l'ont reconnu. Le gang aurait ainsi détroussé plus d'une dizaine d'automobilistes. En mai 2016, un homme, celui qui agissait à visage découvert avait été interpellé et incarcéré.

Pour retrouver sa trace, les enquêteurs ont mis en place une surveillance physique : « *On soupçonnait le fait qu'il aille se faire soigner en usurpant l'identité d'un membre de sa famille* », souligne une source policière. Connu des services de police, le pirate présumé faisait également l'objet d'un mandat d'arrêt à Pontoise pour rébellion et outrage. Après sa garde à vue, il a été déféré et incarcéré à Osny-sur-Oise (Val d'Oise).

MANTES-LA-JOLIE La mère reconnaît l'agresseur de son enfant

Mardi 2 mai, aux environs de 15 h dans le centre-ville, les policiers municipaux ont interpellé un Mantais de 57 ans. Une mère de famille avait composé le 17 pour indiquer qu'elle venait de reconnaître le quinquagénaire qui avait agressé sexuellement son enfant de six ans le mois dernier et contre lequel elle avait porté plainte. Placé en garde à vue, il a été déclaré déficient mentalement et hospitalisé en psychiatrie. Il est connu des services de police.

POISSY Un corps en décomposition

Dans la soirée du 5 avril, les sapeurs-pompiers réalisent une macabre découverte dans un appartement de la rue Boeuf, dans le centre-ville. Appelés par des voisins incommodés par l'odeur de l'appartement, ils ont retrouvé sur place le corps d'un homme de 35 ans ainsi que le cadavre d'un chien en décomposition. A leurs côtés se trouvait un autre chien, vivant. La victime a été identifiée comme étant l'ex-compagnon du locataire officiel, signataire du bail. Entendu, ce dernier a confirmé avoir laissé l'appartement à son ex-compagnon. Le corps a été transporté à Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie. « *Pour le moment on ne suit pas une piste criminelle,* détaille une source proche du dossier. *On partirait sur une mort liée à une surconsommation de produits stupéfiants.* » La victime était en effet connue des services de police pour toxicomanie.

GOUSSONVILLE Seize ans de réclusion pour l'abbé violeur

L'homme, âgé de 43 ans, était accusé d'avoir violé et torturé une enseignante et une amie entre 2009 et 2010.

Vendredi dernier, la cour d'assises des Yvelines a condamné l'ancien directeur de l'école Notre-Dame de la Sablonnière à 16 ans de réclusion criminelle, nous apprend *Le Parisien*. L'homme, âgé de 43 ans, était accusé d'avoir violé et torturé une enseignante et une de ses amies entre 2009 et 2010 à l'école, mais aussi chez les parents de ce dernier à Saint-Quentin-sur-le-Homme (Manche).

Selon le quotidien francilien, la cour a estimé qu'il avait abusé de l'autorité que lui conférait sa fonction de prêtre pour les violer. En revanche, elle a estimé que les victimes n'avaient pas subi d'acte de torture.

Agaçant durant l'audience

Durant l'audience, l'accusé a contesté les expertises et se serait montré agaçant, détaille *Le Parisien*. L'avocat de la défense a assuré que l'homme ne pensait pas faire de mal à ses victimes.

LIMAY Une nappe d'hydrocarbures dans la Seine

Jeudi dernier, une intervention a été réalisée au niveau du port autonome pour endiguer une fuite d'hydrocarbures. L'origine est indéterminée.

Jeudi 4 avril, en début d'après-midi, les sapeurs pompiers ainsi que la brigade de gendarmerie fluviale de Conflans-Sainte-Honorine sont intervenus aux abords du port autonome. Une nappe d'hydrocarbures de quatre à cinq mètres de large et trois kilomètres de long s'était déversée dans la Seine.

Quatre à cinq mètres de large

« *Nous avons fait une reconnaissance ainsi qu'un brassage nautique pour diluer la fuite* », détaille le centre d'opérations départemental d'incendie et de secours. Cette opération consiste à réaliser des allers-retours avec une embarcation pour casser la nappe. Aucun barrage n'a été mis en place, la quantité d'hydrocarbures étant jugée peu importante.

L'intervention aura toutefois duré près de 2 h 30 et mobilisé six sapeurs-pompiers. L'origine de cette pollution étant indéterminée, la gendarmerie fluviale de Conflans-Sainte-Honorine est chargée de l'enquête.



LES MUREAUX Le collège évacué suite à une fausse alerte

Un appel anonyme reçu à la pause déjeuner faisait état de la présence d'une bombe au collège Paul Verlaine.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les cours ont repris normalement le lendemain matin, selon « l'emploi du temps des classes », précisait le site internet de l'établissement.

Mardi 2 mai, les quelques 600 élèves du collège Paul Verlaine n'ont pas eu cours de l'après-midi suite à une fausse alerte à la bombe.

A l'heure de la pause déjeuner, le principal du collège reçoit un appel anonyme faisant état de la présence d'une bombe dans l'établissement et prévenait une équipe de déminage.

Invités à rester chez eux

Les collégiens présents ont été évacués et les autres invités à rester chez eux. Ce n'est que plus tard, sur le site internet du collège qu'ils ont pris connaissance des causes de cette suspension de cours.

Policiers et démineurs sont intervenus dans l'après-midi. Une équipe cynophile spécialisée dans la recherche d'explosifs se rendait sur place. Vers 16 h 30 le dispositif était levé, confirmant la fausse alerte. Les cours ont repris normalement le lendemain matin, selon *« l'emploi du temps des classes »*, précisait le site internet.

MANTES-LA-VILLE
Il vient voter avec son serpent

En fin de journée, ce Mantevillois d'une cinquantaine d'années avait amené son petit compagnon à son bureau de vote.



DR

Spontanément, il est allé demander s'il pouvait allait voter avec son animal : un serpent d'une petite trentaine de centimètres.

Plutôt qu'en famille, c'est une autre compagnie, plus originale qu'a choisi cet électeur d'une cinquantaine d'années du bureau numéro deux, place de la Mairie dans le centre-ville pour aller effectuer son devoir de citoyen en fin de journée dimanche dernier.

Spontanément, alors qu'il se présentait vers 17 h, il est allé demander s'il pouvait aller voter avec son animal : un serpent d'une petite trentaine de centimètres. Chose qu'il est normalement interdite de faire, quel que soit l'animal, à pattes, à plumes ou à écailles.

Caché dans sa poche

Cependant, les assesseurs l'auraient autorisé à se rendre dans l'isoloir mais à une seule condition : que le serpent ne soit pas visible. L'animal est donc resté au chaud dans la poche de son propriétaire.

CARRIERES-SOUS-POISSY
Le jeune cambrioleur condamné

Un jeune Carriérois de 20 ans a été condamné jeudi dernier à un an de prison, dont six mois avec sursis par le tribunal correctionnel de Versailles. Avec un complice, mineur, ils avaient cambriolé une maison dans la nuit du 24 au 25 avril 2016.

Ils avaient escaladé grillages et balcons avant de forcer la porte-fenêtre et de s'introduire dans le domicile. Ils avaient dérobé des bijoux et du multimédia. Identifiés grâce à leur ADN, les deux jeunes ont été placés en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, où ils ont nié les faits qui leur étaient reprochés. Ils sont déjà connus des services.

MANTES-LA-JOLIE
Le conflit de voisinage dégénère

Il est à peine 17h30 quand les policiers interviennent dans une maison de la rue Pierre Semard, à proximité de la gare et du commissariat. Sur place, ils découvrent deux hommes âgés de 58 et 40 ans blessés légèrement. L'un a reçu des coups de couteau au thorax, l'autre est blessé au poignet. Selon les conclusions des enquêteurs, un différend de voisinage aurait provoqué cette altercation.

Les deux hommes ont été transportés au centre hospitalier de Meulan pour des vérifications. Ils ont également été interpellés pour violences réciproques. Le couteau n'a pas été retrouvé par les forces de l'ordre.

TRIEL-SUR-SEINE
Il se jette par la fenêtre suite à une dispute

Il est 19 h quand les policiers et les secours interviennent rue de la Gare ce jeudi 4 mai. Un homme de 29 ans vient de se jeter par la fenêtre du deuxième étage de son appartement suite à un différend familial concernant la garde d'un enfant.

D'après les déclarations de témoins, la victime aurait menacé de se tuer avant de passer à l'acte. Ils auraient tenté de le retenir, sans succès.

Souffrant d'une fracture au bras et de douleurs au niveau du ventre et du bas du dos, le Triellois a été transporté au centre hospitalier Georges Pompidou à Paris.

nexity une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LES YVELINES
ET PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCLUSIVES



"Résidence Allure" à Montesson

Découvrez nos résidences proches de chez vous,
à Montesson, Carrières-sous-Poissy, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Sartrouville, Trappes, Versailles.

ET PROCHAINEMENT LANCEMENTS
À L'ÉTANG-LA-VILLE, HOUILLES,
POISSY ET LE VÉSINET



Exemple d'appartement de la résidence Signature à Versailles

0 810 531 531
Service gratuit + prix appel 0,06 € / min.
DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store
nexity.fr

IBIZA - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 – Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance – Illustrateur perspective Allure : Roland Beaubois – Illustrateur perspective intérieure Signature : Martingale – Mai 2017

SPORT INSOLITE Acrobaties en jet-ski sur la Seine

Le Mantois a son champion de jet-ski freestyle. William Bajolet est l'un des meilleurs de la région dans la discipline et est en bonne position pour terminer sur le podium des championnats de France.



LA GAZETTE EN YVELINES

En quelques minutes sur l'eau, William Bajolet est capable d'enchaîner des figures toutes plus impressionnantes les unes que les autres.

Sur l'île Aumône mantaise, au bout d'un sinueux chemin d'herbe difficilement praticable, un moteur de jet-ski vrombit : William Bajolet enchaîne backflips (salto arrière, Ndlr) et autres impressionnantes figures. La Seine est le terrain d'entraînement privilégié de ce Mantevillois de 44 ans, qui s'est récemment illustré aux championnats de France de jet-ski freestyle. « *Ça fait beaucoup d'années que je fais du jet-ski sur la Seine, les paysages et la région sont magnifiques* », apprécie William Bajolet, sans oublier de mentionner la fraîcheur de l'eau en hiver.

Cette discipline, peu pratiquée dans les Yvelines, consiste à réaliser des figures acrobatiques au guidon d'une motomarine à bras sur laquelle le sportif se tient debout (différent du scooter des mers où la personne est assise, Ndlr). S'il n'est pas professionnel, dans le sens où il ne vit pas de ce sport, William Bajolet fait partie des meilleurs jet-skieurs de la région et est membre d'une équipe internationale. « *Je suis arrivé sur le tard, je devais avoir presque 30 ans* », raconte ce dernier. C'est après avoir rencontré un pratiquant de jet-ski freestyle, que le Mantevillois s'y est investi.

« On est épuisé après »

C'est maintenant avec passion qu'il énumère les différentes facettes du jet-ski freestyle qui le pousse à repousser ses limites : « *Le contact avec l'eau, l'adrénaline quand tu es dans l'air à l'envers avec le jet, ce sont de bonnes sensations.* » Derrière l'aspect ludique du jet-ski freestyle se cache un sport physique : « *Le cœur monte vite, c'est comme un match de boxe, on est épuisé après* », prévient William Bajolet, dans son atelier rempli de pièces de jet-ski.

En championnat, les compétiteurs passent un à un devant un jury et doivent faire la meilleure partition pour recueillir la meilleure note possible. « *On a trois minutes pour réaliser le plus grand nombre de figures,* explique William Bajolet. *On est ensuite jugé sur le nombre de figures, la diversité, la qualité et la prise de risque.* » Habitué aux compétitions au vu du nombre de coupes présentes dans son atelier, William Bajolet a atteint le toit du continent avec un titre de champion d'Europe en 2013.

Objectif : les championnats de France

Après cette consécration, le jet-skieur avait soulevé l'idée de ne pas continuer la compétition de haut niveau. « *Mais cette année, j'ai essayé les championnats de France et c'est fructueux* », confie cet inarrêtable sportif. En effet, quatre ans après son titre européen, William Bajolet s'est a nouveau illustré en remportant les deux premières manches, sur quatre, des championnats de France qui se déroulaient les 29 et 30 avril à Sainte-Maxime.

Une performance qui le place en bonne position pour espérer un très bon résultat au terme des deux dernières manches qui auront lieu le 14 juillet à Vernon. Quant à ses objectifs après la compétition de cet été, William Bajolet préfère rester mesuré. « *Je me mettrai peut-être en retraite (pour les compétitions de jet-ski, Ndlr) mais bon, j'avais déjà dit ça après le titre européen,* sourit-il. *Donc je vise déjà un podium aux championnats de France et j'ai encore beaucoup à m'entraîner jusque là.* »

CANOE-KAYAK Trois mantais rejoignent l'équipe de France

Après leurs bonnes prestations aux championnats de France, Franck Le Moel, Nicolas Boursier et Salya Lefoulon, ont été sélectionnés pour revêtir le maillot tricolore.

Dans *La Gazette* de la semaine dernière, les bonnes performances des kayakistes de l'Association sportive mantaise (ASM) aux championnats de France élite monoplace, qualificatifs pour rejoindre l'équipe de France, étaient mentionnées. Alors, la décision du comité de sélection de la Fédération française de canoë-kayak (FFCK) n'était pas encore connue.

Championnats du monde et d'Europe en vue

Mais celle-ci est intervenue au cours de la semaine dernière et ce sont trois sociétaires de l'ASM qui revêtiront le maillot tricolore : « *Franck Le Moel en kayak senior, Nicolas Boursier en kayak moins de 23 ans et Salya Lefoulon en kayak moins de 16 ans* », annonce l'ASM dans un communiqué.

Les prochaines étapes avec l'équipe de France pour ces derniers seront : la coupe du Monde à Belgrade début juin pour le premier et les championnats d'Europe fin juin également à Belgrade pour le second. Salya Lefoulon « *connaîtra sa première sélection sous le maillot tricolore lors des régates de Piestany (République Tchèque) du 24 au 25 mai* », souligne le communiqué.

FOOTBALL Coupe de Paris : Les Mureaux chute en demies

Les Muriautins ont l'habitude de réaliser des bons résultats dans la Coupe de Paris. Mais cette année, l'aventure s'achève en demi-finale au terme d'une rencontre riche en buts contre Claye-Souilly (PH), équipe qui les avaient déjà éliminés de la Coupe de France en octobre dernier.

Alors que les deux équipes étaient a égalité à la fin du temps réglementaire (3-3), Claye-Souilly va inscrire le but victorieux pendant les prolongations pour l'emporter (4-3). A noter que chez les U17, le FC Mantois s'est qualifié pour la finale en l'emportant aux tirs au but contre Evry. Les jeunes du Mantois affronteront Aulnay en finale.

COURSE À PIED Une course solidaire au château de Rosny

La section athlétisme du Club sportif municipal rosnéen (CSMR) organise une nouvelle édition des Courses du château de Sully le dimanche 21 mai. A 10 h, les coureurs pourront participer à des courses de 5 ou 10 kilomètres, qui passeront à travers le parc du château. Une course de 1,2 kilomètre pour les enfants est également organisée. Avant de courir, une animation musicale et un échauffement collectif seront proposés. Une partie des frais d'inscription, compris entre 8 et 15 euros, sera reversée à l'association La note rose qui œuvre au profit de la lutte contre le cancer. Informations et inscription sur csmr.athletisme.free.fr.

KICK-BOXING Soirée de gala aux Mureaux

Les amateurs de kick-boxing seront attendus aux Mureaux le samedi 13 mai. « *L'association de Kick-boxing Les Mureaux (ASKB) vous donne rendez-vous pour un gala de Kick-boxing K1 rules au cours duquel plusieurs boxeurs du club s'affronteront, dont deux pour le titre de Champion d'Europe* », annonce le site internet de la commune. Les combats se dérouleront de 19 h 30 à 23 h 30 au Complexe sportif évolutif couvert (Cosec) Pablo Neruda. Le tarif est de 15 euros. Pour plus de renseignements contacter le 06 80 65 46 87 ou rendez-vous sur le site internet de la commune.

VOLLEY-BALL Le CAJVB termine la saison sur une victoire

Les seniors 1 du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) ont joué leur dernier match de playoffs ce week-end à domicile. En s'imposant 3 sets à 0 (25-17, 25-17, 25-22) contre Cesson Saint-Brieux, les Conflanais signent leur sixième victoire en huit rencontres dans les playoffs.

Ils terminent à la quatrième place de leur groupe, en raison d'un retard de points pris sur leurs adversaires pendant la phase de matchs précédant les playoffs. « *Place désormais à la préparation de la prochaine saison et à la Coupe des Yvelines* », conclut le club dans son communiqué.

SPORT INSOLITE Compétition internationale de fléchettes à Poissy

Du jeudi 18 au samedi 20 mai, l'hôtel Novotel de Poissy accueillera une compétition internationale de fléchettes : la Coupe de Méditerranée. Pendant les matinées de ces trois jours, de 9 h à 13 h 30 environ, des équipes nationales de huit nations européennes s'affronteront pour se départager.

Les six membres représentant la France seront notamment opposés à la Turquie, la Grèce, la Roumanie et bien d'autres. Plus de renseignements sont disponibles sur le site officiel de la Fédération française de darts (fléchettes en anglais, Ndlr), ffdarts.com.





Pour les

Couche-tard !

Drive 24/24*

McDrive™ McDonald's

Mantes-la-Ville

à partir

du 17/02

* Vendredi / Samedi / Dimanche et fermé de 7h à 8h30

Crédit photos : McDonald's • Création tomac.fr • Tél. : 01 34 77 34 84

VALLEE DE SEINE Retour au Moyen-âge à Conflans-Sainte-Honorine et Poissy

Hasard du calendrier, le samedi 13 mai, le Moyen-âge envahira les communes de Poissy et Conflans-Sainte-Honorine. Dans chacune, une journée dédiée à l'époque médiévale est organisée.



BONNAMOUR

La fête médiévale pisciacaise aura pour thème les animaux, avec plusieurs spectacles

L'époque médiévale s'emparera de Conflans-Sainte-Honorine et de Poissy le samedi 13 mai. Dans chacune des deux communes, deux événements distincts sont organisés avec de nombreuses animations, ateliers et démonstrations.

A Conflans-Sainte-Honorine, le comité de quartier du Vieux Conflans proposera de retourner au XIème siècle. Il organise « *un jeu historique pour enfant de 5 à 12 ans, qui se joue en famille et [mêle] jeu de piste, d'épreuve et d'adresse* », détaille Frédéric Gasnier, président du comité de quartier. Les joueurs remonteront le temps jusque dans les années 1080 pour revivre une bataille locale.

« *C'est une date où il y a eu une guerre entre deux seigneurs, le duc de Montmorency et le seigneur de Beaumont, pour la domination de Conflans, qui était une place forte* », raconte Frédéric Gasnier. Pour coller au plus près de cette « *histoire peu connue* », le comité de quartier a fait appel à des historiens locaux mais l'issue de cette guerre sera déterminée par celle des deux équipes qui sortira victorieuse du parcours.

Une bataille historique conflanaise

L'accueil des joueurs se fera entre 11 h et 13 h, et le jeu débutera à 13 h 30, pour se conclure par un goûter. Tout au long de la journée, de nombreuses animations et spectacles seront proposés avec notamment « *de la danse et de la musique médiévales, la reconstitution d'un camp médiéval et de combats, des initiations au tir à l'arc* », énumère le président du comité.

La participation est de 3 euros par joueur et l'inscription est vivement recommandée au 06 99 34 14 53, par courriel à chasseautresor@monvieuxconflans.com ou sur le site internet du comité de quartier, sur lequel tous les renseignements sur cette journée sont disponibles.

Le même jour, le Moyen-âge investira également Poissy. La commune organise la troisième édition de sa Fête médiévale, sur le thème des animaux cette année. L'événement est organisé de 10 h à 23 h, sur la place de la République, avec de nombreuses animations au programme.

Spectacle de loup à Poissy

« *Les visiteurs pourront ainsi voir les animaux de la vie quotidienne [...], faire une balade en calèche tirée par deux bœufs ou sur des poneys,* annonce le site internet de la commune. *Mais les curieux pourront aussi assister à des spectacles avec des loups, des rapaces, des singes et des serpents.* »

Tout au long de la journée, des ateliers seront proposés avec « *campement médiéval et parcours du chevalier pour les enfants, réalisation de sceaux, de paniers, ...* », cite la description de l'événement. Les animations proposeront aux visiteurs d'assister à une démonstration d'escrime ancienne, de danse médiévale, de lanceurs de drapeaux, pour se conclure par un spectacle de feu. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

EPONE Babar est à l'honneur

La médiathèque organise un événement sur l'univers de Babar avec une exposition, une projection et la présence de la famille du créateur de ce personnage.

Le plus célèbre des éléphants aura la part belle à Epône ce week-end. Samedi 13 et dimanche 14 mai, la médiathèque communale organise un événement autour de l'univers de Babar. Pendant les deux jours, de 14 h à 18 h, la Salle du village située rue de la brèche accueillera une exposition des albums de Babar et des photographies inédites.

La famille de Brunhoff présente

A 16 h, le film *La fanfare de Celesteville,* dont l'album a été écrit à Epône, sera projeté. Exceptionnellement, Antoine et Jean Eloi de Brunhoff, de la famille créatrice de Babar seront présents pour des échanges sur le travail de Laurent de Brunhoff, qui a poursuivi les aventures de Babar après la disparition de son père.

Plus de renseignements sur le site internet de la commune ou au 01 30 95 49 70.

LES MUREAUX Tal remplace Shy'm

Alors que la venue aux Mureaux de la chanteuse Shy'm était attendue, cette dernière a annulé son concert prévu au Cosec le dimanche 18 juin, ainsi que de nombreuses dates programmées dans le cadre de sa tournée.

Si les fans ont du être déçus de cette annonce, l'artiste a été remplacée au pied levé par Tal qui se produira le même jour à 18 h. Les spectateurs qui avaient déjà pris leur place pour le concert de Shy'm ont jusqu'au 20 mai, soit pour être remboursé, soit pour faire un échange de tickets.

LIMAY Patrick Pelloux en dédicaces à la Nouvelle réserve

Le médecin urgentiste et ancien membre de la rédaction de Charlie Hebdo, Patrick Pelloux sera à la librairie la Nouvelle réserve le vendredi 12 mai. A partir de 19 h 30, ce dernier fera une rencontre-dédicaces autour de son dernier livre *L'instinct de vie.*

Dans ce livre, Patrick Pelloux raconte sa reconstruction suite à l'attentat contre *Charlie Hebdo* du 7 janvier 2015. L'entrée est gratuite mais la réservation est obligatoire. Plus de renseignements sur lanouvellereserve.fr ou au 09 72 48 11 55.

MEULAN-EN-YVELINES Ruy blas foule les planches de la Ferme du paradis

Le samedi 13 mai à 20 h 30, la Compagnie des moutons noirs interprétera *Ruy Blas*, l'oeuvre de Victor Hugo. « *Les Moutons Noirs vous racontent l'histoire de Ruy Blas, avec fantaisie, humour, modernité et vous offrent un vrai divertissement au rythme haletant. Une comédie populaire, généreuse et enlevée* », indique la ville. Cette représentation sera donnée à la bergerie de la Ferme du Paradis. Les tarifs sont compris entre 3 et 10 euros et la réservation et conseillée au 01 30 90 41 41. Plus de renseignements sur le site internet de la commune.

MANTES-LA-JOLIE Des concerts d'orgues gratuits

Du 14 mai au 17 septembre, l'association Les grandes orgues de Mantes organise de nombreux concerts à l'église Sainte-Anne et à la collégiale.

Des organistes de renommée internationale vont faire vibrer les orgues mantais. L'association Les grandes orgues de Mantes organise une nouvelle édition de son Printemps des orgues. Du dimanche 14 mai au dimanche 17 septembre, ce sont pas moins de 14 concerts et auditions qui sont programmés à l'église Sainte-Anne ou à la collégiale Notre-Dame. « *Des organistes du monde entier sont attendus à Mantes-la-Jolie* », prévient le site internet de la commune de Mantes-la-Jolie, partenaire de l'événement.

14 concerts

Le premier concert aura lieu ce dimanche 14 mai, à 16 h 30 à la collégiale, avec la venue de l'organiste et compositeur international Lionel Rogg. La participation est libre, et plus de renseignements sont disponibles au 06 70 35 34 73 ou sur le site internet de la commune.

CARRIERES-SOUS-POISSY La troupe locale investit l'espace Louis Armand

Du 12 au 14 mai, la troupe Tous en scène jouera trois représentations gratuites sur les planches de l'espace Louis Armand.

La troupe théâtrale carriéroise Tous en scène donnera trois représentations gratuites du vendredi 12 au dimanche 14 mai. Pour chacune d'entre elles, les comédiens locaux interpréteront trois saynètes et une comédie en un acte. Cette dernière sera *A propos de pattes* d'Emilie-Jeanne Corson et les trois saynètes seront : *L'enfant de la balle* de Claude Fortuno, *Espèces menacées* de Ray Cooney et *La femme du boulanger* de Marcel Pagnol. Les trois représentations des comédiens carriérois seront jouées à l'espace Louis Armand les vendredi 12 et samedi 13 mai à 20 h 30, et le dimanche 14 mai à 16 h. L'entrée est libre. Pour plus de renseignements, contacter le 06 16 57 78 11 ou rendez-vous sur le site internet de la commune.

AUBERGENVILLE Cirque et cerfs-volants à la Nacelle

La compagnie Lapsus va présenter sa création Boutelis au théâtre de la Nacelle le samedi 13 mai.



DANIEL MICHELON

Les sept circassiens manipuleront des cerfs-volants sur scène.

Le théâtre de la Nacelle accueille la compagnie Lapsus le samedi 13 mai à 21 h. Celle-ci présentera sa dernière création de cirque moderne : *Boutelis*. « *Elle habite un lieu dont les portes de sortie n'en sont sans doute pas, comme si quitter cette pièce, c'était invariablement y rentrer. Alors pour s'évader, elle va plonger dans les méandres de son imaginaire* », indique le communiqué de l'événement de l'histoire de Boutelis.

« Un univers dominé par l'étrangeté »

Cette performance inclura la manipulation de cerfs-volants, qui participent d'une esthétique épurée et soignée qui caractérise la compagnie Lapsus. « *Les sept circassiens investissent un espace intemporel, où la légèreté du vol d'un cerf-volant peut-être interrompue epar le combat de trois titans ou l'apparition d'un homme animal : un univers dominé par l'étrangeté qui donne à voir un réel distordu et fragile* », explique énigmatiquement le communiqué de l'événement.

Les tarifs sont compris entre 8 et 15,5 euros. Pour obtenir plus de renseignements ou réserver vos places, contacter la Nacelle au 01 30 95 37 76, par courriel à accueil@theatredelanacelle.fr, ou rendez vous sur theatredelanacelle.fr.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

MANTES-LA-JOLIE Les Golden blocks, nouveau projet de Ladji Doucouré

Cette semaine aura lieu l'édition 2017 des Golden blocks, tournoi de sprint en ville. Pour l'occasion, le champion du monde Ladji Doucouré était sur les ondes de LFM.

Ladji Doucouré avait marqué les esprits de tous les Français en 2005 en devenant le premier Français à devenir champion du monde du 110 mètres haies. Depuis un an, le double champion du monde a mis fin à sa carrière, entre autres pour mieux se dévouer à ses engagements associatifs. Président de l'association High frequency team et organisateur du tournoi Golden blocks qui a lieu, entre autres, à Mantes-la-Jolie ce mercredi 10 mai, c'est à une retraite très active à laquelle s'adonne le champion.

Le projet Golden blocks fait figure d'exception dans le paysage sportif. Son but : ramener le sport dans l'urbain, le délocaliser. « *C'est de l'athlétisme urbain avec les codes de la rue, le décor de la rue, la musique de la rue. Des gens viendront aussi faire du double dodge, ou du BMX, en initiation. C'est sur la base de Need for speed (un jeu vidéo, Ndlr), un duel un contre un, pas de règles, premier arrivé* » résume Ladji Doucouré. A l'issue de la journée, les gagnants représenteront Mantes-la-Jolie lors de la finale nationale en septembre. A la clé, un abonnement dans un club d'athlétisme ainsi qu'un compte à l'année chez Nike.



LFM RADIO

Cette année, les choses ont été faites en grand. Privatisation de l'avenue Albert Camus, création de couloirs, tournée des collèges : rien n'a été laissé au hasard.

Mais là n'est pas le dessein final du projet pour Ladji Doucouré : le principe serait de découvrir les talents de demain et de transmettre des valeurs : « *On a tous le même objectif, aller du point A au point B, que tu sois garçon ou fille, habillé comme ci ou comme ça, tout cela ça passe derrière* ». Si l'an dernier, la course, aussi organisée à Mantes-la-Jolie, n'avait pas assez mobilisé, cette année, les choses ont été faites en grand. Privatisation de l'Avenue Albert Camus, création de couloirs, tournée des collèges : rien n'a été laissé au hasard.

L'association voudrait par ailleurs faire de Mantes-la-Jolie la capitale départementale des Golden blocks. « *La ville de Mantes-la-Jolie est fière de recevoir les Golden blocks* », a ainsi déclaré Bernard Thuet (LR), maire-adjoint en charge du sport. C'est désormais à l'échelle de toute la France que le projet veut se développer, en implantant le tournoi dans plusieurs villes mères. « *La volonté de l'équipe, maintenant, c'est de sortir de l'Île-de-France* », explique le champion.

DAMMARTIN-EN-SERVE Football : du Houdanais à l'Irlande

Cette année, le tournoi international de football de Derry comptera parmi ses joueurs des enfants de Dammartin-en-Serve. Pendant une semaine, ils représenteront les couleurs françaises.

Les cadets du club de football de Dammartin-en-Serve vivent une aventure surprenante. Lors de l'Euro 2016, Gilles Dary, entraîneur de l'équipe, fait la rencontre de l'un des organisateurs du tournoi européen de Derry, en Irlande du Nord. « *De fil en aiguille, je lui ai dit que l'on entraînait une équipe, et cette personne m'a dit qu'il adorerait accueillir une équipe française* », explique-t-il.

Collecte de 16 000 euros

Quelques mois après, les 18 enfants de l'équipe vont avoir la chance de partir en Irlande porter les couleurs françaises dans un tournoi d'envergure : « *Près de 300 équipes […] participent au tournoi dont des jeunes de tous les grands clubs anglais* », rappelle Gilles Dary. Pendant une semaine, les jeunes du pays houdanais se confronteront aux plus grands, comme Liverpool ou Manchester.

Pour le petit Pierre, l'aventure s'annonce hors du commun : « *Jouer au foot avec des amis, c'est rare, et affronter de grands clubs, c'est encore plus rare* ». C'est aussi une course contre la montre pour le club, pour réunir les 16 000 euros nécessaires au voyage. Une chose est sûre selon leur entraîneur, son équipe compte bien y aller : « *Si on n'a pas le budget pour aller en avion, on ira à la nage.* »



LFM RADION

« Près de 300 équipes […] participent au tournoi dont des jeunes de tous les grands clubs anglais », rappelle leur entraîneur Gilles Dary.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

								5
	6	4	3	5			2	
2		1			8	6	7	
	7		5	9		8	1	
6		8		3				4
	2			8		3	6	
3	9	2					4	
				6	9	7		8
	8		4		3			9

SUDOKU : niveau difficile

					9	1		
								5
5	3			7			9	8
	1		8			5	3	
	5		7					2
			6		3			
3				1		8		
1		9	3	2			5	
7			9					

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale d'Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Advertising Content Roto Picardie
ZA du Chant aux Oiseaux
80800 Fouilloy

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 55.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 05-2017

à chaque fraude

sa prune,





pièce !

Prix indicatif de la prune (amende) en cas de :

- **Voyage**
  SANS DE TITRE DE TRANSPORT

stif
Tous vos transports en
îledeFrance

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ